



Droit du père en attente du jugement

Par **SAMLOUKY**, le **12/07/2015** à **22:54**

bonjour, je suis mère d' une petite fille de 3ans et nous sommes séparé avec son père depuis 1ans1/2.

nous sommes passés devant le tribunal le 3 avril 2014?, mais le compte rendu ce fait qu' au mois d' Aout. Le juge a donner son verdict oralement en en précisant 1 week-end tous les 15 JOURS au papa et 1 semaine en juillet/Aout.

N'ayant pas de papier officielle, il a voulu la prendre chez lui la semaine du 14 juillet je lui est répondu que j' avais autre chose de prévu avec ma fille le 14et15juillet . IL m' a répondu par sms qu' il la prendrais la semaine après le 14. Sauf qu' il la prise pour le week-end comme d' habitude chez mes parents car je travaillais, il ne l' a jamais ramenée. sachant qu' il devait la ramener à 18H. Je l' appelle de mon boulot en lui demandant pourquoi il n